



PREPARER ET REALISER L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL (ENCADRANTS)

L'immense majorité des entreprises, s'apprêtent à intégrer, ou ont déjà intégré l'entretien annuel d'évaluation. Ce constat s'observe tant dans les entreprises de taille moyenne que dans les grands groupes. Les responsables RH et les directions générales souhaitent faire de cette obligation réglementaire l'occasion de renforcer l'implication hiérarchique dans le management de proximité. Ce sont en effet les managers de terrain qui ont la charge de mener ces entretiens.

Le rôle des services RH est donc de leur permettre d'appréhender et d'évaluer au mieux les besoins de formation lors de l'échange avec chaque salarié. Mais c'est aussi l'occasion de revenir sur la définition des objectifs et l'évaluation des performances. Mettre en œuvre l'entretien professionnel est l'occasion d'initier ou structurer une réflexion autour des enjeux de la formation et de la mobilité mais aussi, plus généralement, de dresser un bilan des qualités et points d'amélioration de chacun.

Il peut notamment être utile pour fidéliser les salariés en attente d'évolution, pour lesquels on ne dispose pas de possibilité de promotion immédiate. Bien anticipé, bien intégré et maîtrisé, l'entretien professionnel permet de remettre en perspective l'entretien d'évaluation, et de lui redonner une dynamique.

OBJECTIF : Définir et recadrer l'entretien professionnel dans le contexte de la réforme de la « formation professionnelle continue ». Repérer l'importance de l'entretien professionnel comme outil de gestion prévisionnelle des compétences. Identifier les acteurs de l'entretien professionnel (salarié, chef d'entreprise, chef de service, responsable RH). Maîtriser les différentes étapes de l'entretien professionnel.

PUBLIC : Toute personne en charge de collaborateurs (dirigeant ou manager) ou chargée de la gestion des ressources humaines.

DUREE : 14 heures

DATES : Les 12 et 13 Novembre 2009

COUT : 457,50 €

PROGRAMME :

COMPRENDRE LE CONTEXTE DE LA REFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNEL ET DU DIALOGUE SOCIAL

Les raisons de la réforme

Les obligations légales liées à l'entretien professionnel

L'intérêt de l'entretien professionnel pour l'entreprise en lien avec sa réalité et son environnement

L'entretien professionnel : différences et complémentarités avec l'entretien annuel ou de progrès

Les conditions de mise en œuvre de l'entretien professionnel

L'initiative de l'entretien professionnel

La position légale et celle des partenaires sociaux

Les actions de formation hors et dans le plan de formation

La rémunération des heures sur et hors temps de travail

LES NOUVEAUX DISPOSITIFS A PRENDRE EN COMPTE

Le droit individuel à la formation (DIF), le contrat de professionnalisation

La validation des acquis de l'expérience (VAE)

Les différents congés de formation

Le passeport formation

Le bilan de compétence

L'entretien professionnel

Retrouvez toute notre actualité sur www.ifacom.com

DRAC

SARL au Capital de €7 622.45 - SIRET : 388 084 394 000 21 - APE : 8559A

Bureau et Centre : 27, Rue Achille René Boisneuf - 97110 Pointe à Pitre - Tél : 05.90.20.19.37 Fax : 05.90.68.30.36

Siège social et Centre : 15, Rue Frébault - 97110 Pointe à Pitre - Tél : 05.90.93.06.30 - Fax : 05.90.89.09.93

L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL : PREPARATION

Analyse du parcours professionnel et de formation de l'évaluer

Savoir tenir compte de la demande du salarié en fonction des objectifs et réalités de l'entreprise

Le processus de fixation des objectifs :

- Qu'est ce qu'un objectif « observable » (quantitatif et/ou qualitatif) ?
- Comment traduire les objectifs institutionnels en objectifs individuels et préserver la cohérence avec les différents niveaux de projets ?
- Comment fixer les critères d'observation de la performance (indicateur de suivi des résultats et des moyens mis en oeuvre)

L'appréciation du potentiel de développement

L'écoute des intérêts et motivations du salarié

Les conséquences de l'entretien en termes de décisions de management : évolution de carrière, formation, etc....

L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL : MISE EN OEUVRE

Les différentes phases de l'entretien :

- **Introduction** : rassurer, comprendre, expliquer
- **Le déroulement** : analyser la contribution du collaborateur, analyser les causes des réussites et des dysfonctionnements, identifier les compétences et les comportements professionnels mis en oeuvre, réfléchir aux potentialités du salarié, fixer de nouveaux objectifs et les moyens pour y parvenir, définir un programme d'action
- **La conclusion** : comment vérifier l'impact des décisions prises ou des propositions faites, évaluation de l'entretien

Application pratique (utilisation d'un support d'investigation)

Simulation d'entretien

METHODES PEDAGOGIQUE :

Les applications pratiques feront partie intégrante de la formation.

Pour la partie concernant l'entretien :

- Jeux de rôle, permettant d'apprécier la qualité d'un échange avec ses collaborateurs.
Visualisation commune des échanges sur cassette vidéo pour inciter les participants à les commenter.

Pour la partie concernant l'élaboration de l'entretien professionnel:

- Elaborer les objectifs à court et moyen terme de ses collaborateurs, en suivant une méthodologie précise, en intégrant leur savoir-faire, leur aptitudes et leur motivations.

Débriefing en commun, pour lister les difficultés rencontrées

Utilisation d'un support d'investigation permettant de dresser un bilan professionnel passé, présent et d'établir les objectifs souhaités à titre individuel et en rapport avec les impératifs de l'entreprise.

Retrouvez toute notre actualité sur www.ifacom.com

DRAC

SARL au Capital de €7 622.45 - SIRET : 388 084 394 000 21 - APE : 8559A

Bureau et Centre : 27, Rue Achille René Boisneuf - 97110 Pointe à Pitre - Tél : 05.90.20.19.37 Fax : 05.90.68.30.36

Siège social et Centre : 15, Rue Frébault - 97110 Pointe à Pitre - Tél : 05.90.93.06.30 - Fax : 05.90.89.09.93